



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

cerfa

N° 14734*02

Ministère chargé
de l'environnement

4.2 Objectifs du projet

- Découverte de l'importance de l'eau à Sélestat (histoire, richesse exceptionnelle de l'Illwald, réserve naturelle régionale):
 - sensorielle et ludique, selon un concept d'interprétation
 - intégrant la dimension "accessibilité" au public handicapé"
- Pise en compte de la richesse et de la fragilité des écosystèmes du Ried:
 - en "canalisant" le public sur la périphérie de la réserve naturelle
 - en privilégiant au maximum les chemins existants, de manière à artificialiser au minimum le site

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Conception, fabrication et pose d'équipements de découverte et d'interprétation (13 au total répartis sur les 2/3 du tracé)
- Création d'une passerelle piétonne sur l'Ill:
 - ≈ 30 m de long
 - sans réduction de la section d'écoulement
 - avec tirant d'air adapté
 - s'intégrant paysagèrement
 - avec création de voies provisoires d'accès au chantier
- Stabilisation du sentier sur 3 tronçons prairiaux (2 tronçons ayant pour assise les voies provisoires) : solde + gravières compactées,
sans affaiblissement, ni enhaussement du sol
⇒ cf. document joint

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sentier utilisable en autonomie, toute l'année (en dehors des périodes d'inondation pour la partie du circuit située dans la réserve naturelle).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Lai sur l'eau, régime déclaratif

↳ Notice d'incidence au titre de Natura 2000

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Projet soumis à la procédure de "cas par cas" en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE (article R188-2 du code de l'environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|--|--------|
| <ul style="list-style-type: none"> Portée \approx 30m largeur \approx 2m (largeur utile) Pas de pile intermédiaire Tirant d'air : 50cm au-dessus de la cote de crue centennale | |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation (passerelle)

- Commune de
Sélestat

- Lieu-dit :
"Raienmatt" /
"Niedermatt"

- A hauteur des parcelles cadastrales :
n° 27 en section 40
n° 79 en section 50

Coordonnées (Lambert) : X: 981340,88 / Y: 74523,00

Coordonnées géographiques¹ Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Point d'arrivée : Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Prairie de fauche & culture de maïs en rive gauche de l'Ill
- Prairie de fauche en rive droite de l'Ill

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

plan local d'Urbanisme approuvé le 29 novembre 2007
et mis à jour le 23 octobre 2009

Zone Nil (correspondant à la zone inondable de l'Ill)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--|-------------------------------------|--|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> * | <input type="checkbox"/> | L'Illwald, réserve naturelle régionale du Ried de Sélestat * Passerelle implantée sur la limite de la réserve naturelle |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Zone inondable de l'Ell |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Inondation (arrêté préfectoral de la zone inondable du bassin de l'Ell en amont d'Erstein, du 14 septembre 1983) |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <ul style="list-style-type: none"> • Sie "Rih-Ried-Brueh" • ZPS "Ried de Colmar à Sélestat", partie bas-rhinoise |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Création des voies d'accès au chantier (+ affise du sentier) sur des milieux prairiaux</p> |
| | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Incidences "limitées" aux bandes prairiales évoquées ci-dessous</p> |

| | | | | |
|-------------------------|--|--|--|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Suppression d'environ ≈ 22 ares de prairies de fauche de part et d'autre de la rivière (~11 ares en rive gauche et 10 ares en rive droite) |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Bonne intégration paysagère |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | (Hormis la soustraction de 22 ares de prairies en rives gauche et droite de l'Ell) |
| | | | | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'incidence de ce projet sur le patrimoine naturel a été étudiée et prise en compte. Il s'agit de la destruction de prairies de fauche (prairie mésohygrophile à sénecion aquatique envahie par les grandes hélophytes et prairie mésophile à edchique et fétuque des prés - habitat 65.10 de la directive "Habitats") pour la création de voies d'accès au chantier de la passerelle piétonne, puis du sentier stabilisé (terre compactée).

L'attache des administrations concernées a été prise en amont du projet, à ce sujet (février-mars 2012) :

→ la DDT du Bas-Rhin (Rme Laure AERTS et R. Philippe HEY) sur les aspects "eau / zone humide" et Natura 2000

- l'ONEMA (R. Jöel KLEIN) sur les aspects "eau / zone humide" et piscicides
- le Conseil Régional d'Alsace (R. Christian BRONNEAU) au titre de la réserve naturelle régionale.
 - S'agissant de la parcelle en elle-même, un ensemble de prescriptions a été fixé (pas de pilier intermédiaire, tirant d'air...)
- Concernant les bandes de prairies amenées à disparaître, des mesures compensatoires ont été définies :
 - renouvellement d'environ 60 ares de cultures de maïs (appartenant à la Ville) en prairies, dans le secteur concerné par les travaux (cf. plan joint) :
 - ↳ par déplaquage des surfaces princières impactées par le projet,
 - ↳ ou par utilisation de semences locales (issues des prairies détruites ou similaires),
- délai de mise en œuvre de la mesure : 2-3 ans.

Ainsi, au vu de l'ensemble de ces éléments, il n'apparaît pas nécessaire que le présent projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| | Objet | |
|---|--|-------------------------------------|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---|
| Document de présentation du projet de sentier |
| Plan de localisation de la mesure compensatoire |
| |
| |
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Sélestat

le,

26 novembre 2012

Pour le Maire
Adjointe chargée des richesses naturelles
Marie-Anne KOENIG

Signature

Koenig

